

Image not found or type unknown



Commande non honoré dans un grand magasin

Par **Splitt**, le **05/12/2012** à **20:06**

Bonsoir, mes parents ont passer commande dans une grande enseigne de magasin de bricolage pour acquérir un poil à bois, ils ont versé 200 euros d'arhes n'ont obtenus qu'un reçu et cela fait plus de 60 jours qu'ils on passer cette commande, les vendeurs ne l'avais pas en stock, ou avec des pièces manquante, donc à chaque fois mes parents se déplacer pour rien. Peuvent t'ils avoir recours et comment peuvent t'ils procéder. Cordialement